

2. FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

2.1. Création d'une Mineure en langues étrangères

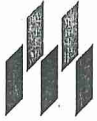
**R : 06-CPR-150212**

*« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en langues étrangères. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Comité conjoint de la planification**

*« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en langues étrangères. »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

16/14-15

Faculté des arts et des sciences sociales



Le 20 octobre 2014

Monsieur André Samson, président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Proposition de création d'une mineure en langues étrangères au  
département de traduction et des langues**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant la création d'un programme de mineure en langues étrangères au Département de traduction et des langues. Les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ont estimés que la création d'une telle mineure serait très pertinente dans le cadre de la reconfiguration des programmes et, tout particulièrement, dans le contexte où le baccalauréat multidisciplinaire de la Faculté repose désormais sur une structure comportant trois mineures. Le Conseil de la faculté a voté une proposition recommandant la création de cette mineure lors de sa réunion du 17 septembre dernier.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des  
sciences sociales

Jean-François Thibault

c.c. Denise Merkle, directrice du Département de traduction et des langues  
p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales  
Département de traduction et des langues

Le 11 septembre 2014

Monsieur Jean-François Thibault  
Vice-doyen  
Faculté des arts et sciences sociales

**OBJET : MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES**

Monsieur le Vice-doyen,

L'Assemblée du Département de traduction et des langues a adopté une proposition de création d'une mineure en langues étrangères.

Vous trouverez en annexe le document cadre, l'énoncé de programme de mineure (CPR-1A), la proposition d'un nouveau programme (CPR-3), la proposition de création d'un nouveau cours (CPR-4), la modification de la banque de cours d'une discipline (CPR-7), les informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique (CPR-10) et la feuille de route pour la mineure (CPR-11b profil allemand et profil espagnol). Je vous prie de bien vouloir soumettre cette demande de création d'un nouveau programme de mineure à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Veuillez agréer, monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Denise Merkle, Ph. D.  
Directrice et professeure titulaire  
Département de traduction et des langues

p.j. document cadre, CPR-1A, CPR-3, CPR-4, CPR-7, CPR-10, CPR-11b – profil allemand et profil espagnol

## 1. Identification du programme

1. **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
2. **Faculté** : Arts et sciences sociales
3. **Unités(s) responsable(s) du programme** : Traduction et langues
4. **Titre du programme** : Mineure en langues étrangères
5. **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1 juillet 2015

## 2. Description du programme

### 1. Objectifs et débouchés du programme

Le programme de mineure en langues étrangères vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant une formation initiatique (un cours de langue de première année) axée sur la compréhension et l'expression de la langue allemande ou de la langue espagnole, et à lui permettre d'approfondir ses compétences linguistiques (deux cours de langue de première année et deux cours de langue de deuxième année) en allemand ou en espagnol, selon le profil choisi. Il permet également à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des questions d'histoire, de religion, de territoire, d'ethnicité, de dialectes, ainsi de suite. De surcroît, grâce à l'apport des disciplines, telles que la littérature, le cinéma et les beaux arts, les étudiantes et étudiants découvriront les diverses pratiques culturelles que l'on associe respectivement aux civilisations germanophone et hispanophone.

Ce programme vise à offrir à l'étudiante et à l'étudiant une formation en langue allemande ou en langue espagnole et une initiation aux civilisations allemande et espagnole. Il vise plus précisément à doter l'étudiante ou l'étudiant :

- a) de connaissances linguistiques pour comprendre le fonctionnement de la langue allemande ou de la langue espagnole (en fonction du profil choisi);
- b) de compétences en expression et compréhension écrites et orales en allemand ou en espagnol (en fonction du profil choisi);
- c) de connaissances linguistiques initiatiques dans la deuxième langue étrangère;
- d) de connaissances sur les civilisations allemande et espagnole;
- e) d'une plus grande sensibilité interculturelle grâce au cours à option.

Le programme de mineure en langues étrangères compte deux profils : allemand et espagnol. Selon le profil choisi, un cours d'initiation à l'autre langue est obligatoire dans le cadre de la mineure. Les deux profils incluent également les deux cours obligatoires de civilisations allemande et espagnole. S'ajoute aux cours obligatoires un cours à option choisi parmi la liste suivante : ALLE4780/ESPA4780 (Travail dirigé), qui, selon le profil retenu, permet de faire un travail approfondi sur un sujet choisi par l'étudiante ou l'étudiant; TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

Le programme donne l'occasion à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en allemand ou en espagnol (expression et compréhension orales et écrites) et lui donne des atouts dans plusieurs domaines vu le contexte actuel de mondialisation, notamment en traduction, en gestion internationale, en ingénierie, etc.

## **2. Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leurs pertinences**

L'objectif de la mineure en langues étrangères est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre les fondements de la langue, ainsi que de leur faire prendre conscience de la contribution culturelle rattachée à cette langue dans un contexte régional, national et mondial. Les étudiantes et étudiants de la mineure en langues étrangères sont sensibilisés sur le plan (inter)culturel et formés avec rigueur afin d'acquérir une vue d'ensemble des pratiques culturelles rattachées à la civilisation étudiée.

Au terme de leurs études, les détentrices et détenteurs de la mineure en langues étrangères auront atteint un niveau qui leur permettra :

- a) d'appliquer les connaissances grammaticales et lexicales acquises en allemand ou en espagnol;

- b) de lire et d'écrire d'une manière correcte et de faire des analyses justes en allemand ou en espagnol;
- c) d'écouter, de poser des questions et de discuter avec clarté en allemand ou en espagnol;
- d) d'organiser des idées;
- e) de se familiariser avec des thématiques culturelles ou historiques liées aux civilisations allemande ou espagnole;
- f) de développer une ouverture sur le monde.

3. **Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme** (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage* du document : Principes et qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

Les cours de la mineure en langues étrangères font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, laboratoire de langue (espagnol), visionnement de films allemands, entre autres. Les cours obligatoires de la formation fondamentale en langues étrangères sont en général des cours de discussion avec des présentations magistrales et des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien acquis les concepts, le vocabulaire et les structures de la langue allemande ou espagnole. La compréhension du fonctionnement de la langue allemande ou espagnole et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique est développée grâce aux cours magistraux et à la mise en application dans les travaux pratiques individuels ou en équipe.

4. **Structure du programme** (voir *Principe I – Un contenu adéquat* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

*i. La formation fondamentale*

1. Limites de la formation fondamentale

Afin d'assurer un suivi de cours qui permettra aux étudiantes et étudiants de profiter des étapes cumulatives des quatre niveaux de

cours de langue ALLE ou ESPA (1611, 1621, 2611, 2621), la structure de la mineure se divise en trois parties. L'initiation au domaine commence avec les six crédits obligatoires des cours ALLE ou ESPA de niveau 1000 qui donnent l'occasion de bâtir les fondations de la discipline. Le deuxième palier de 6 crédits obligatoires des cours ALLE ou ESPA de niveau 2000 donne l'occasion de solidifier l'acquisition de la langue allemande ou espagnole. Et finalement, la mineure demande trois crédits d'initiation à l'autre langue (1611) et six crédits de civilisation allemande et espagnole (niveau 3000). Pour compléter la mineure, les étudiantes et étudiants doivent choisir un cours à option parmi ALLE4780/ESP4780 (Travail dirigé), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

## 2. Apport des disciplines connexes

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories. La première catégorie comprend 21 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner diverses composantes de la discipline des langues étrangères. Ainsi, on retrouve les cours suivants : profil allemand – ALLE1611 (Allemand I), ALLE1621 (Allemand II), ALLE2611 (Allemand III), ALLE2621 (Allemand IV), ALLE3710 (Civilisation allemande), ESPA1611 (Espagnol I) et ESPA3710 (Civilisation espagnole), ou profil espagnol – ESPA1611 (Espagnol I), ESPA1621 (Espagnol II), ESPA2611 (Espagnol III), ESPA2621 (Espagnol IV), ESPA3710

(Civilisation espagnole), ALLE1611 (Allemand I) et ALLE3710 (Civilisation allemande). La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de choisir un cours à option de 3 crédits pour étendre ses connaissances de la discipline des langues étrangères : ALLE4780 (Travail dirigé), ESPA4780 (Travail dirigé), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

3. Listes des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou à option)

**MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL ALLEMAND**

**Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil allemand**

ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ESPA1611 Espagnol I	3 cr.
ESPA3710 Civilisation espagnole	3 cr.
	<b>21 CR.</b>

**Cours à option de la mineure en langues étrangères, profil allemand**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	3 cr.
ALLE4780 Travail dirigé	
GLST3430 La demande touristique	



ICOM3800 Histoire des médias  
 LING3824 Les langues du monde  
 LITT3702 Littérature universelle  
 LITT4900 Littérature et cinéma  
 PHIL3463 Philosophie et culture  
 SOCI4575 Sociologie de la culture  
 SOCI4640 Socio. de la mondialisation  
 SOCI4710 Sociologie de la communication  
 TRAD3780 Traduction et interculturalité

3 cr.

24 CR.

**MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL  
 ESPAGNOL**

**Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil  
 espagnol**

ESPA1611 Espagnol I	3 cr.
ESPA1621 Espagnol II	3 cr.
ESPA2611 Espagnol III	3 cr.
ESPA2621 Espagnol IV	3 cr.
ESPA3710 Civilisation espagnole	3 cr.
ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.

21 CR.

**Cours à option de la mineure en langues étrangères, profil  
 espagnol**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : 3 cr.

ESPA4780 Travail dirigé

GLST3430 La demande touristique

ICOM3800 Histoire des médias

LING3824 Les langues du monde  
 LITT3702 Littérature universelle  
 LITT4900 Littérature et cinéma  
 PHIL3463 Philosophie et culture  
 SOCI4575 Sociologie de la culture  
 SOCI4640 Socio. de la mondialisation  
 SOCI4710 Sociologie de la communication  
 TRAD3780 Traduction et interculturalité

**3 cr.**

**24 CR.**

*ii. Dérogation*

5. **Exigences d'admission** : s/o
6. **Autres exigences** : s/o
7. **Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé** : s/o

**3. Répercussion sur les ressources (y compris les Annexes A & B)**

(voir *Principe 4* – L'expertise et la diversité du corps professoral et *Principe 6* – Un environnement d'apprentissage adéquat du document : Principe de qualité des programmes d'études de l'Université de Moncton)

1. **Ressources humaines et physiques** : Si, dans l'ensemble, le Département de traduction et des langues réemballe dans ce nouveau programme les cours de langue ALLE/ESPA déjà offerts, il propose tout de même la création d'un nouveau cours ALLE4780 (travail dirigé), le pendant du cours ESPA4780, qui existe depuis plusieurs années. L'impact de la création de ce cours sera minime du fait que le Département limitera le nombre de travaux dirigés sur une période de 6 ans à 6 (voir l'Annexe A). Toutefois, il est possible que le professeur n'accumule pas 6 travaux dirigés sur six ans, faute d'intérêt de la part des étudiantes et étudiants. Le professeur accumulera ,5 crédits pour chaque travail dirigé réussi. Au terme de 6 ans, par exemple, si le professeur d'allemand est dégrevé de 3 crédits d'encadrement, il

faudra embaucher un chargé (ou une chargée) de cours pour donner un cours de 3 crédits d'allemand.

2. **Ressources financières** (projections sur 5 ans des revenus et dépenses) : La dépense additionnelle sur six ans sera d'un cours de 3 crédits (travaux dirigés), c'est-à-dire de 5000 \$ (ou plus), selon la convention collective en vigueur (voir l'Annexe A), pourvu que le professeur ait accumulé 6 cours dirigés (6 x ,5 = 3 crédits).

#### 4. Relation avec les autres programmes et établissements

##### 1. Programmes existants

Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en langues étrangères parmi leurs trois mineures déclarées. Si l'ancien programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire était composé de concentrations, dans le cadre du programme reconfiguré, il s'agit de mineures. Afin de permettre aux étudiantes et étudiants s'intéressant aux langues étrangères de faire reconnaître cette discipline, il faut ainsi que le Département de traduction et des langues crée la mineure.

##### Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

Il est pertinent de noter que l'Université de Montréal offre un certificat en traduction allemand-français et, comme bon nombre d'universités canadiennes, un certificat en traduction espagnol-français. À plus long terme, il faudra envisager l'augmentation des combinaisons linguistiques offertes par l'Université de Moncton.

La proposition de création d'un programme de mineure en langues étrangères ne représente, en effet, qu'une initiation modeste à l'apprentissage des langues étrangères (4 cours de langue allemande ou espagnole en plus d'un cours d'initiation à l'autre langue) lorsqu'on compare cette proposition avec ce qu'offrent les autres universités de la province (UNB – 6 cours de langue allemande et 6 cours de langue espagnole – et Mount Allison – 5 cours de langue allemande et 6 cours de langue espagnole) et au-delà.

	<b>Allemand</b>	<b>Espagnol</b>	<b>Allemand</b>	<b>Espagnol</b>
	<b>Mineure</b>	<b>mineure</b>	<b>majeure</b>	<b>majeure</b>

<b>University of New Brunswick</b>	Oui	Oui	Majeure et spécialisation	Majeure et spécialisation
<b>Mount Allison University</b>	Oui	Oui	Non, pas de majeure	Oui

L'Université d'Ottawa offre un programme novateur de BScSOC spécialisé en études internationales et langues modernes (4 ans/120 crédits), qui pourrait éventuellement servir de modèle à l'Université de Moncton. En plus des cours obligatoires d'histoire, de sciences politiques, ainsi de suite, les étudiants doivent avoir réussi 24 crédits en ESL et avoir atteint le niveau avancé II (débutant 1 et II, intermédiaire I et II, avancé I et II) dans une des langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais ou russe et avoir choisi au moins trois crédits dans un domaine autre que la langue (civilisation et culture). En outre, la Mount Allison University offre un programme de spécialisation ou de majeure en relations internationales que les étudiantes et étudiants peuvent combiner avec une mineure en allemand ou en espagnol (<http://www.mta.ca/programs/hispanicstudies/>).

2. **Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu s/o**
3. **Preuve de consultation auprès d'autres établissements s/o**

## 5. **Besoins du programme**

### 1. **Besoins sociaux**

La mineure en langues étrangères contribuera 1) à préparer les diplômées et diplômés à relever les défis de la mondialisation et 2) à les initier aux enjeux de l'interculturalité.

### 2. **Consultation auprès des employeurs et autres s/o**

### 3. **Priorité accordée au programme**

À l'ère de mondialisation, les cours de langues et de cultures étrangères sont de plus en plus importants et pertinents.

**4. Demande étudiante (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)**

Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en langues étrangères parmi les trois mineures déclarées. Afin de permettre aux étudiantes et étudiants s'intéressant aux langues étrangères de faire reconnaître cette discipline, il faut ainsi que le Département de traduction et des langues crée la mineure.

**Clientèle prévue**

La clientèle privilégiée est les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, qui pourront choisir la mineure en langues étrangères parmi les trois mineures déclarées. L'autre formule est la majeure/mineure. Des étudiantes et étudiants inscrits au programme de majeure en anglais, histoire, information-communication, linguistique, littérature ou science politique, entre autres, pourraient s'inscrire à la mineure en langues étrangères afin de compléter leur formation.

**Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé :**

s/o

**6. Processus d'élaboration du programme**

(voir *Principe 3 – Ouverture et leadership du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)

**1. Processus interne**

Tous les cours existent déjà, à l'exception du nouveau cours ALLE4780 (Travail dirigé). Il s'agit de réemballer l'offre des cours.

**2. Examens externes, s'il y a lieu**

**3. Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu**

**7. Processus d'amélioration continue prévu**

(voir *Principe 2 – L'amélioration continue et Principe 3 – Ouverture et leadership du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)

Les professeures et professeurs rattachés au Département de traduction et des langues se tiennent à jour au niveau de l'avancement de leur discipline respective (allemand, espagnol, français langue seconde, traduction) et modifient leurs cours en conséquence. Pour ce qui est de la mineure en langues étrangères, l'objectif sera d'ajouter deux cours de langue allemand et espagnol (avancé I et II), lorsque les inscriptions le justifieront.

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

**ÉNONCÉ DE PROGRAMME**  
**DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE**  
 (24 crédits)

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de traduction et des langues
- 1.3 Titre du programme : Mineure en langues étrangères
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2015

**2. Description générale du programme**

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut la description des objectifs du programme, la description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs et les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

**2.1 Description des objectifs du programme (p. ex., « Ce programme vise à », etc.). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

L'Université de Moncton offre un programme de mineures (Baccalauréat ès arts multidisciplinaire) qui voit un intérêt grandissant pour un programme de mineure en langues étrangères. Si l'ancien programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire était composé de concentrations, dans le cadre du programme reconfiguré, il s'agit de mineures. Afin de permettre aux étudiantes et étudiants s'intéressant aux langues étrangères de faire reconnaître cette discipline, il faut ainsi que le Département de traduction et des langues crée la mineure. L'autre formule est la majeure/mineure. Des étudiantes et étudiants inscrits au programme de majeure en anglais, histoire, information-communication, linguistique, littérature ou science politique, entre autres, pourraient s'inscrire à la mineure en langues étrangères afin de compléter leur formation.

Le programme de mineure en langues étrangères vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant une formation initiatique (un cours de langue de première année) axée sur la compréhension et l'expression de la langue allemande ou de la langue espagnole, et à lui permettre d'approfondir ses compétences linguistiques (deux cours de langue de première année et deux cours de langue de deuxième année) en allemand ou en espagnol, selon le profil choisi. Il permet également à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des questions d'histoire, de religion, de territoire, d'ethnicité, de dialectes, ainsi de suite. De surcroît, grâce à l'apport des disciplines, telles que la littérature, le cinéma et les beaux arts, les étudiantes et étudiants découvriront les diverses pratiques culturelles que l'on associe respectivement aux civilisations germanophone et hispanophone.

Ce programme vise à offrir à l'étudiante et à l'étudiant une formation en langue allemande ou en langue espagnole et une initiation aux civilisations allemande et espagnole. Il vise plus précisément à doter l'étudiante ou l'étudiant :

- a) de connaissances linguistiques pour comprendre le fonctionnement de la langue allemande ou de la langue espagnole (en fonction du profil choisi);
- b) de compétences en expression et compréhension écrites et orales en allemand ou en espagnol (en fonction du profil choisi);
- c) de connaissances linguistiques initiatiques dans la deuxième langue étrangère;
- d) de connaissances sur les civilisations allemande et espagnole;
- e) d'une plus grande sensibilité interculturelle grâce au cours à option.

Le programme de mineure en langues étrangères compte deux profils : allemand et espagnol. Selon le profil choisi, un cours d'initiation à l'autre langue est obligatoire dans le cadre de la mineure. Les deux profils incluent également les deux cours obligatoires de civilisations allemande et espagnole. S'ajoute aux cours obligatoires un cours à option choisi parmi la liste suivante : ALLE4780/ESPA4780 (Travail dirigé), qui, selon le profil retenu, permet de faire un travail approfondi sur un sujet choisi par l'étudiante ou

l'étudiant; TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

Le programme donne l'occasion à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en allemand ou en espagnol (expression et compréhension orales et écrites), et lui donne des atouts dans plusieurs domaines vu le contexte actuel de mondialisation, notamment en traduction, en gestion internationale, en tourisme, en ingénierie, ainsi de suite.

## **2.2 Stratégies pédagogiques**

Les cours de la mineure en langues étrangères font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, laboratoire de langue (espagnol), entre autres. Les cours obligatoires de la formation fondamentale en langues étrangères sont en général des cours de discussion avec des présentations magistrales et des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien acquis les concepts, le vocabulaire et les structures de la langue allemande ou espagnole. La compréhension du fonctionnement de la langue allemande ou espagnole et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique est développée grâce aux cours magistraux et à la mise en application dans les travaux pratiques individuels ou en équipe.

**2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex., « À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de », etc.).**

L'objectif de la mineure en langues étrangères est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre les fondements de la langue, ainsi que de leur faire prendre conscience de la contribution culturelle rattachée à cette langue dans un contexte régional, national et mondial. Les étudiantes et étudiants de la mineure en langues étrangères sont sensibilisés sur le plan (inter)culturel et formés avec rigueur afin d'acquérir une vue d'ensemble des pratiques culturelles rattachées à la civilisation étudiée.

Au terme de leurs études, les détentrices et détenteurs de la mineure en langues étrangères auront atteint un niveau qui leur permettra :

- a) d'appliquer les connaissances grammaticales et lexicales acquises en allemand ou en espagnol;
- b) de lire et d'écrire d'une manière correcte et de faire des analyses justes en allemand ou en espagnol;
- c) d'écouter, de poser des questions et de discuter avec clarté en allemand ou en espagnol;
- d) d'organiser des idées;
- e) de se familiariser avec des thématiques culturelles ou historiques liées aux civilisations allemande ou espagnole;
- f) de développer une ouverture sur le monde.

## **3. La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline et du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes, et les cours exigés.

**3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**



Afin d'assurer un suivi de cours qui permettra aux étudiantes et étudiants de profiter des étapes cumulatives des quatre niveaux de cours de langue ALLE ou ESPA (1611, 1621, 2611, 2621), la structure de la mineure se divise en trois parties. L'initiation au domaine commence avec les six crédits obligatoires des cours ALLE ou ESPA de niveau 1000 qui donnent l'occasion de bâtir les fondations de la discipline. Le deuxième palier de 6 crédits obligatoires des cours ALLE ou ESPA de niveau 2000 donne l'occasion de consolider l'acquisition de la langue allemande ou espagnole. Et finalement, la mineure demande trois crédits d'initiation à l'autre langue (1611) et six crédits de civilisation allemande et espagnole (niveau 3000). Pour compléter la mineure, les étudiantes et étudiants doivent choisir un cours à option parmi ALLE4780/ESP4780 (Travail dirigé), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

### **3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)**

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories. La première catégorie comprend 21 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner diverses composantes de la discipline des langues étrangères. Ainsi, on retrouve les cours suivants : profil allemand – ALLE1611 (Allemand I), ALLE1621 (Allemand II), ALLE2611 (Allemand III), ALLE2621 (Allemand IV), ALLE3710 (Civilisation allemande), ESPA1611 (Espagnol I) et ESPA3710 (Civilisation espagnole), ou profil espagnol – ESPA1611 (Espagnol I), ESPA1621 (Espagnol II), ESPA2611 (Espagnol III), ESPA2621 (Espagnol IV), ESPA3710 (Civilisation espagnole), ALLE1611 (Allemand I) et ALLE3710 (Civilisation allemande). La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de choisir un cours à option de 3 crédits pour étendre ses connaissances de la discipline des langues étrangères : ALLE4780 (Travail dirigé), ESPA4780 (Travail dirigé), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), GLST3430 (La demande touristique), ICOM3800 (Histoire des médias), LING3824 (Les langues du monde), LITT3702 (Littérature universelle), LITT4900 (Littérature et cinéma), PHIL3463 (Philosophie et culture), SOCI4575 (Sociologie de la culture), SOCI4640 (Socio. de la mondialisation) ou SOCI4710 (Sociologie de la communication).

#### **MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL ALLEMAND**

##### **Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil allemand**

ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ESPA1611 Espagnol I	3 cr.
ESPA3710 Civilisation espagnole	3 cr.
	<b>21 CR.</b>

##### **Cours à option de la mineure en langues étrangères, profil allemand**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : 3 cr.

ALLE4780 Travail dirigé  
 GLST3430 La demande touristique  
 ICOM3800 Histoire des médias  
 LING3824 Les langues du monde  
 LITT3702 Littérature universelle  
 LITT4900 Littérature et cinéma

PHIL3463 Philosophie et culture  
 SOCI4575 Sociologie de la culture  
 SOCI4640 Socio. de la mondialisation  
 SOCI4710 Sociologie de la communication  
 TRAD3780 Traduction et interculturalité

3 cr.

24 CR.

### **MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL ESPAGNOL**

#### **Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil espagnol**

ESPA1611 Espagnol I 3 cr.  
 ESPA1621 Espagnol II 3 cr.  
 ESPA2611 Espagnol III 3 cr.  
 ESPA2621 Espagnol IV 3 cr.  
 ESPA3710 Civilisation espagnole 3 cr.  
 ALLE1611 Allemand I 3 cr.  
 ALLE3710 Civilisation allemande 3 cr.

21 CR.

#### **Cours à option de la mineure en langues étrangères, profil espagnol**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

3 cr.

ESPA4780 Travail dirigé  
 GLST3430 La demande touristique  
 ICOM3800 Histoire des médias  
 LING3824 Les langues du monde  
 LITT3702 Littérature universelle  
 LITT4900 Littérature et cinéma  
 PHIL3463 Philosophie et culture  
 SOCI4575 Sociologie de la culture  
 SOCI4640 Socio. de la mondialisation  
 SOCI4710 Sociologie de la communication  
 TRAD3780 Traduction et interculturalité

3 cr.

24 CR.

#### **4. Dérogation**

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonscrite et justifiée dans cette partie.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 16 janvier 2015 (révisé).

Département : Traduction et langues

Nom du programme : Mineure en langues étrangères

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL ALLEMAND**

**Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil allemand**

ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ESPA1611 Espagnol I	3 cr.
ESPA3710 Civilisation espagnole	3 cr.
	<b>21 CR.</b>

**Cours au choix de la mineure en langues étrangères, profil allemand :**

Choisir 3 crédits parmi les cours au choix. 3 cr.

ALLE4780 Travail dirigé	
GLST3430 La demande touristique	
ICOM3800 Histoire des médias	
LING3824 Les langues du monde	
LITT3702 Littérature universelle	
LITT4900 Littérature et cinéma	
PHIL3463 Philosophie et culture	
SOCI4575 Sociologie de la culture	
SOCI4640 Socio. de la mondialisation	
SOCI4710 Sociologie de la communication	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	
	<b>3 cr.</b>
	<b>24 CR.</b>

**MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : PROFIL ESPAGNOL**

**Cours obligatoires de la mineure en langues étrangères, profil espagnol**

ESPA1611 Espagnol I	3 cr.
ESPA1621 Espagnol II	3 cr.
ESPA2611 Espagnol III	3 cr.
ESPA2621 Espagnol IV	3 cr.
ESPA3710 Civilisation espagnole	3 cr.
ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
	<b>21 CR.</b>

**Cours au choix de la mineure en langues modernes, profil espagnol :**

Choisir 3 crédits parmi les cours au choix.

3 cr.

ESPA4780 Travail dirigé  
GLST3430 La demande touristique  
ICOM3800 Histoire des médias  
LING3824 Les langues du monde  
LITT3702 Littérature universelle  
LITT4900 Littérature et cinéma  
PHIL3463 Philosophie et culture  
SOCI4575 Sociologie de la culture  
SOCI4640 Socio. de la mondialisation  
SOCI4710 Sociologie de la communication  
TRAD3780 Traduction et interculturalité

3 cr.

24 CR.

Nom :

NI :

## Feuille de route pour la mineure : Langues étrangères – profil espagnol

## Tableau des cours par année

Première année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ESPA1611 Espagnol I	3	
ESPA1621 Espagnol II	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Deuxième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ESPA2611 Espagnol III	3	
ESPA2621 Espagnol IV	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Troisième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ESPA3710 Civilisation espagnole	3	
ALLE1611 Allemand I	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Quatrième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE3710 Civilisation allemande	3	
<b>Discipline principale – Cours à option : (choisir 3 crédits parmi la liste suivante)</b>		
ESPA4780 Travail dirigé	3	
GLST3430 La demande touristique	3	
ICOM3800 Histoire des médias	3	
LING3824 Les langues dans le monde	3	
LITT3702 Littérature universelle	3	
LITT4900 Littérature et cinéma	3	
PHIL3463 Philosophie et culture	3	
SOCI4575 Sociologie de la culture	3	
SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3	
SOCI4710 Sociologie de la communication	3	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	3	
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

<b>TOTAL</b>	<b>24 Cr.</b>	
--------------	---------------	--

Nom :

NI :

## Feuille de route pour la mineure : Langues étrangères – profil allemand

## Tableau des cours par année

Première année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE1611 Allemand I	3	
ALLE1621 Allemand II	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Deuxième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE2611 Allemand III	3	
ALLE2621 Allemand IV	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Troisième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE3710 Civilisation allemande	3	
ESPA1611 Espagnol I	3	
<b>Discipline principale – Cours à option</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

Quatrième année	Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ESPA3710 Civilisation espagnole	3	
<b>Discipline principale – Cours à option : (choisir 3 crédits parmi la liste suivante)</b>		
ALLE4780 Travail dirigé	3	
GLST3430 La demande touristique	3	
ICOM3800 Histoire des médias	3	
LING3824 Les langues dans le monde	3	
LITT3702 Littérature universelle	3	
LITT4900 Littérature et cinéma	3	
PHIL3463 Philosophie et culture	3	
SOCI4575 Sociologie de la culture	3	
SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3	
SOCI4710 Sociologie de la communication	3	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	3	
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		

<b>TOTAL</b>	<b>24 Cr.</b>	
--------------	---------------	--

## ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	3	5	8	10	10
Nouvelles admissions	3	2	3	2	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus				3	2

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPМ	0	0	0	0	0
Autres ( <i>À préciser</i> )	0	0	0	0	0
<b>Revenus totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP <sup>1</sup>	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
<b>Salaire</b>										
Corps Professoral (travail dirigé, ,5 cr./TD)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0*
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Autres coûts</b>										
Matériel et services	0		0		0		0		0	
Équipement	0		0		0		0		0	
Bibliothèque	0		0		0		0		0	
Ressources en informatique	0		0		0		0		0	
Autres ( <i>À préciser</i> )	0		0		0		0		0	
<b>Coûts totaux</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Solde annuel</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0*</b>	
<b>Solde cumulatif</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0*</b>	

<sup>1</sup> Équivalents temps plein

\*À tous les six ans, il faudra embaucher un chargé de cours d'allemand au coût de 5000 \$ ou plus (selon la convention collective en vigueur) quand le professeur aura accumulé 3 crédits d'encadrement.



**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE<sup>1</sup>  
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	<b>Traduction et langues</b>
Faculté :	<b>Faculté des arts et des sciences sociales</b>

**Tableau 1 : Population étudiante**

Nom du programme :

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein										
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions										
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis										

*(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)*

**Tableau 2 : Ressources humaines**

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Mallet, Michel	Contractuel	adjoint		Allemand
Potvin, Cynthia	Contractuelle	adjointe		Espagnol

*(Le tableau peut être allongé au besoin)*

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Étudiant.e	Moniteur/trice de laboratoire d'espagnol	Chaque semestre.
Étudiant.e	Moniteur/trice des films allemands	Chaque semestre.

*(Le tableau peut être allongé au besoin)*

<sup>1</sup> Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

## ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants <sup>2</sup> (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
ALLE1611	Allemand 1	3	Chaque année	30	37	31	21	20	90	111	93	63	60
ALLE1621	Allemand II	3	Chaque année	16	14	14	12	11	48	42	42	36	33
ALLE2611	Allemand III	3	Chaque année	5	7	10	5	8	15	21	30	15	24
ALLE2621	Allemand IV	3	Chaque année	4	5	10	6	8	12	15	30	18	24
ALLE3710	Civilisation allemande	3	Chaque année	25	20	22	13	13	75	60	66	39	39
*ALLE 4780	Travail dirigé	3	Selon la demande										
ESPA1611	Espagnol I (2 groupes)	6	Chaque année	60	62	53	61	56	180	186	159	183	168
ESPA1621	Espagnol II	3	Chaque année	28	24	24	30	25	84	72	72	90	75
ESPA2611	Espagnol III	3	Chaque année	14	19	10	15	20	42	57	30	45	60
ESPA2621	Espagnol IV	3	Chaque année	12	13	11	15	15	36	39	33	45	45
ESPA3710	Civilisation espagnole	3	Chaque année	22	13	11	17	10	66	39	33	51	30
ESPA4780	Travail dirigé	3	Selon la demande			2		1					

(Allonger le tableau au besoin)

\*Nouveau cours proposé dans le cadre de la mineure en langues étrangères.

<sup>2</sup> Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

2.2. **Création d'une Mineure en allemand**

**R : 04-CPR-150217**

*« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en allemand. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Comité conjoint de la planification**

*« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en allemand. »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

229

35/14-15

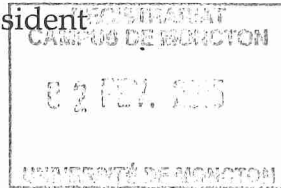
VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

02 FEV. 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 29 janvier 2015

Monsieur André Samson, président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



**Objet : Proposition de création d'une mineure en allemand au département de traduction et des langues**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant la création d'un programme de mineure en allemand au Département de traduction et des langues. Les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ont estimé que la création d'une telle mineure serait très pertinente dans le cadre de la reconfiguration des programmes et, tout particulièrement, dans le contexte où le baccalauréat multidisciplinaire de la Faculté repose désormais sur une structure comportant trois mineures. Le Conseil de la faculté a voté une proposition recommandant la création de cette mineure lors de sa réunion du 21 janvier dernier.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

c.c. Denise Merkle, directrice du Département de traduction et des langues  
p.j.

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4018 ou 4183  
Télécopieur : 506.858.4166 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca  
www.umoncton.ca/umcm-fass/



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales  
Département de traduction et des langues

FACULTÉ DES ARTS  
ET DES SCIENCES SOCIALES

16 JAN. 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 15 janvier 2015

Monsieur Jean-François Thibault  
Vice-doyen  
Faculté des arts et sciences sociales

**OBJET : MINEURE EN ALLEMAND**

Monsieur le Vice-doyen,

L'Assemblée du Département de traduction et des langues a adopté une proposition de création d'une mineure en allemand.

Vous trouverez en annexe le document cadre, l'énoncé de programme de mineure (CPR-1A), la proposition d'un nouveau programme (CPR-3), la proposition de création d'un nouveau cours (CPR-4), la modification de la banque de cours d'une discipline (CPR-7), les informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique (CPR-10) et la feuille de route pour la mineure (CPR-11b). Je vous prie de bien vouloir soumettre cette demande de création d'un nouveau programme de mineure à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Veillez agréer, monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Denise Merkle, Ph. D.  
Directrice et professeure titulaire  
Département de traduction et des langues

p.j. document cadre, CPR-1A, CPR-3, CPR-4, CPR-7, CPR-10, CPR-11b

## 1. Identification du programme

1. **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
2. **Faculté** : Arts et sciences sociales
3. **Unité(s) responsable(s) du programme** : Traduction et langues
4. **Titre du programme** : Mineure en allemand
5. **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1 juillet 2015

## 2. Description du programme

### 1. Objectifs et débouchés du programme

Le programme novateur de mineure en allemand est un programme articulé (Université de Moncton et Universität Bamberg – Allemagne) qui vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant une expérience internationale et interculturelle approfondie ainsi qu'une formation axée sur la compréhension (orale et écrite) et l'expression (orale et écrite) de la langue allemande. Le programme lui permettra d'approfondir ses compétences linguistiques en allemand acquises à l'Université de Moncton. Toutefois, l'Université de Moncton, précisément le Service de mobilité internationale, ne peut promettre une bourse de mobilité automatique aux étudiantes et étudiants qui souhaitent participer au programme. Le Département de traduction et des langues travaille en collaboration avec le Service de mobilité internationale afin de faire reconnaître des cours de langue et de culture suivis dans une université d'expression allemande. Après avoir passé au minimum un semestre à l'Universität Bamberg et fort de son expérience d'immersion germanophone, l'étudiante ou étudiant, titulaire de la mineure en allemand, aurait atteint le niveau B1<sup>1</sup> (Cadre européen commun de référence pour les langues – CECR), ce qui lui permettra de poursuivre ses études universitaires dans un pays germanophone (l'Allemagne, l'Autriche ou la Suisse) ou encore d'envisager une carrière dans laquelle une connaissance de l'allemand pourrait être utile, voire exigée. Le programme permettra également à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des

---

<sup>1</sup> « Le niveau 'B' : utilisateur indépendant (=lycée). Ce niveau est subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2). Le niveau 'B' correspond à une 'compétence opérationnelle limitée' (Wilkins) ou une 'réponse appropriée dans des situations courantes' (Trim). » <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html> Les compétences linguistiques du niveau « B » sont jugées suffisantes pour entamer des études universitaires.

questions d'histoire, de religion, de territoire, d'ethnicité, de dialectes, ainsi de suite. De surcroît, grâce à l'apport des disciplines, telles que la littérature, le cinéma et les beaux-arts, les étudiantes et étudiants découvriront les diverses pratiques culturelles que l'on associe à la civilisation allemande.

Ce programme vise à offrir à l'étudiante ou à l'étudiant une formation<sup>2</sup> en langue allemande (CECR B1) et une initiation à la civilisation allemande. Il vise plus précisément à doter l'étudiante et l'étudiant :

- a) de connaissances linguistiques acquises à l'Université de Moncton et approfondies à l'Universität Bamberg en vue d'enrichir le vocabulaire et de perfectionner la grammaire et la syntaxe;
- b) de compétences satisfaisantes en expression et compréhension écrites et orales de l'allemand en vue de pouvoir manier la langue de façon indépendante;
- c) de connaissances sur les civilisations germaniques acquises sur le terrain avec visites de sites historiques et culturels grâce au séjour dans le pays d'accueil;
- d) d'une expérience internationale et interculturelle riche et diversifiée, notamment grâce à l'encadrement des étudiants inscrits au programme Erasmus, lequel encourage et favorise la socialisation et les échanges entre étudiants étrangers.

Le programme de mineure en allemand compte quatre cours de langue allemande (ALLE1611, ALLE1621, ALLE2611, ALLE2621) et un cours de civilisation allemande (ALLE3710) obligatoires, suivis au campus de Moncton. Après avoir suivi avec succès les quatre cours de langue à l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant aurait complété le niveau A2 (niveau intermédiaire ou de survie) et

---

<sup>2</sup> « Le CECR présente six niveaux communs de référence qui ont été développés à partir de trois grands niveaux d'utilisateurs : élémentaire, indépendant et expérimenté :

Utilisateur élémentaire – Niveau introductif ou de découverte (A1)  
 – Niveau intermédiaire ou de survie (A2)  
 Utilisateur indépendant – Niveau seuil (B1)  
 – Niveau avancé ou indépendant (B2)  
 Utilisateur expérimenté – Niveau autonome (C1)  
 – Niveau de maîtrise (C2) »

<http://cmec.ca/docs/CECR-contexte-canadien.pdf>, page 18.

atteint les préalables nécessaires pour le niveau B1 (le niveau seuil d'un utilisateur indépendant). S'ajoutent aux cours obligatoires suivis à l'Université de Moncton, 9 crédits de cours de la discipline principale transférés de l'Universität Bamberg (voir les descriptions traduites en annexe) :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2),
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1),
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2),

Les cours suivis à l'Universität Bamberg seront reconnus comme équivalents aux cours de niveau 3000 (utilisateur indépendant) et répondront ainsi à l'exigence de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 suivis dans le cadre d'une mineure.

Le programme donne l'occasion à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en allemand (expression et compréhension orales et écrites) dans un contexte d'immersion linguistique et culturelle tout en étant exposé à un milieu international.

## **2. Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leurs pertinences**

L'objectif de la mineure en allemand est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre les fondements de cette langue, grâce à l'atteinte du niveau B1 (CECR), ainsi que de leur faire prendre conscience de la contribution culturelle qui lui est rattachée dans un contexte régional, national et mondial. Les étudiantes et étudiants de la mineure en allemand sont sensibilisés sur le plan (inter)culturel et formés avec rigueur, grâce en partie aux cours suivis sur place à l'Universität Bamberg, afin d'acquérir une vue d'ensemble des pratiques linguistico-culturelles rattachées à la civilisation allemande.

Au terme de leurs études, les détentrices et détenteurs de la mineure en allemand pourront :

- a) appliquer les connaissances grammaticales et lexicales acquises en allemand en vue de compléter le niveau B1 au terme du séjour en Allemagne;



- b) lire et écrire des textes généraux d'une manière correcte et faire des analyses justes en allemand (niveau B1);
- c) écouter, poser des questions et discuter de thèmes divers de manière compréhensible en allemand;
- d) organiser des idées dans un contexte interculturel;
- e) se familiariser avec des thématiques culturelles ou historiques liées aux civilisations germaniques;
- f) développer une ouverture sur le monde.

3. **Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme** (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage* du document : Principes et qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

Les cours de la mineure en allemand font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, ainsi de suite. Les cours obligatoires de la formation linguistique en allemand, qu'ils soient suivis à l'Université de Moncton ou à l'Universität Bamberg, sont en général des cours de discussion avec des présentations magistrales et des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien acquis les concepts, le vocabulaire et les structures de la langue allemande. La compréhension du fonctionnement de la langue allemande et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique est développée grâce aux cours magistraux et à la mise en application dans les travaux pratiques individuels ou en groupe. Les cours obligatoires à contenu culturel (ALLE3710 Civilisation allemande et Stereotypen und Mentalität) sont des cours magistraux avec discussions de groupe, présentations faites par les étudiantes et étudiants en classe et travaux écrits.

4. **Structure du programme** (voir *Principe I – Un contenu adéquat* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

*i. La formation fondamentale*

1. Limites de la formation fondamentale

Afin d'assurer un suivi de cours qui permettrait aux étudiantes et étudiants de profiter des étapes cumulatives des quatre niveaux de cours de langue ALLE (1611, 1621, 2611, 2621), la structure de la mineure se divise en trois parties (1) cours de langue à l'Université de Moncton, 2) cours de civilisation à l'Université de Moncton, 3) trois cours obligatoires à l'Universität Bamberg). L'initiation au domaine commence avec les six crédits obligatoires des cours ALLE de niveau 1000 qui donnent l'occasion de bâtir les fondations de la discipline (atteinte du niveau A1-1 et A1-2). Le deuxième palier de 6 crédits obligatoires des cours ALLE de niveau 2000 donne l'occasion de consolider l'acquisition de la langue allemande (atteinte du niveau A2-1 et A2-2). Et finalement, la mineure demande trois crédits de civilisation allemande (niveau 3000) que l'étudiante ou l'étudiant suivra à l'Université de Moncton après son séjour à l'étranger. Pour compléter la mineure, les étudiantes et étudiants passeront un semestre ou deux semestres à l'Universität Bamberg, en Allemagne, où ils suivront les trois cours suivants qui sont de niveau 3000 (utilisateur indépendant) :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2),
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1),
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2),

## 2. Apport des disciplines connexes

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en trois catégories. La première catégorie comprend 12 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien

cerner diverses composantes de la discipline de la langue allemande. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ALLE1611 (Allemand I), ALLE1621 (Allemand II), ALLE2611 (Allemand III), ALLE2621 (Allemand IV). La deuxième catégorie comprend 3 crédits obligatoires, à savoir le cours ALL3710 (Civilisation allemande), cours jugé nécessaire pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner diverses composantes de la discipline de la culture allemande. La troisième catégorie de cours, suivie à l'Universität Bamberg en Allemagne, offre la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de suivre les trois cours suivants :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2),
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1),
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2),

3. Listes des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou à option)

**MINEURE EN ALLEMAND**

<b>Cours obligatoires de la mineure en allemand</b>	<b>24 CR.</b>
ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ALLE3999 Formation linguistique avancée <sup>1</sup>	9 cr.
	<b>24 CR.</b>

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours (Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] B1/B2; Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] B1; Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] B1/B2) réussis à l'Universität Bamberg. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant sous le sigle ALLE3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et comptera dans le nombre total de crédits servant à l'obtention de la mineure en allemand. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

*ii. Dérogation*

**5. Exigences d'admission :** s/o

**6. Autres exigences :** Le programme nécessitera un déplacement en Allemagne. Le séjour minimal sera d'un semestre. L'Université allemande avec laquelle l'Université de Moncton a conclu une entente et qui offre des cours convenables est l'Universität Bamberg.

**7. Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé :** s/o

**3. Répercussion sur les ressources (y compris les Annexes A & B)**

(voir *Principe 4* – L'expertise et la diversité du corps professoral et *Principe 6* – Un environnement d'apprentissage adéquat du document : Principe de qualité des programmes d'études de l'Université de Moncton)

**1. Ressources humaines et physiques :** Du fait que le Département de traduction et des langues ne fait que réemballer dans ce nouveau programme des cours déjà offerts par le Département et reconnaître les cours offerts par l'Universität Bamberg, l'impact sera ainsi négligeable.

2. **Ressources financières** (projections sur 5 ans des revenus et dépenses) : Voir Annexes A et B.

#### 4. **Relation avec les autres programmes et établissements**

##### 1. **Programmes existants**

Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en allemand parmi leurs trois mineures déclarées. Celles et ceux inscrits à la majeure en information-communication, science politique ou philosophie, à titre d'exemples, pourront compléter leurs études avec la mineure en allemand. Toutefois, cette mineure serait un complément d'études pertinent pour toute étudiante et tout étudiant inscrits au programme de gestion internationale, entre autres programmes offerts par la Faculté d'administration.

##### 2. **Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs**

La proposition de création d'un programme de mineure en allemand vise à offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation structurée leur permettant d'acquérir des compétences approfondies en langue allemande grâce au séjour dans une université de langue allemande où les étudiantes et étudiants suivront les cours en allemand. Cette mineure se compare favorablement avec les programmes de mineure offerts par les autres universités de la province (UNB – 6 cours de langue allemande – et Mount Allison – 5 cours de langue allemande) et au-delà.

L'Université d'Ottawa offre un programme novateur de BScSOC spécialisé en études internationales et langues modernes (4 ans/120 crédits), qui pourrait éventuellement servir de modèle à l'Université de Moncton. En plus des cours obligatoires d'histoire, de science politique, ainsi de suite, les étudiants doivent avoir réussi 24 crédits en ESL et avoir atteint le niveau avancé II (débutant 1 et II, intermédiaire I et II, avancé I et II, ou l'équivalent de B1 – CECR), soit l'équivalent de six cours de langue étrangère dans une des langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais ou russe et avoir choisi au moins trois crédits dans un domaine autre que la langue (civilisation et culture). En outre, la Mount Allison University offre un programme de spécialisation ou de majeure en relations internationales que les étudiantes et étudiants peuvent combiner avec une

mineure en allemand ou en espagnol

(<http://www.mta.ca/programs/hispanicstudies/>).

3. **Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu** : Le Service de mobilité internationale a conclu une entente avec l'Universität Bamberg. Le professeur d'allemand est en liaison avec la personne ressource de l'Universität Bamberg.
4. **Preuve de consultation auprès d'autres établissements s/o**

## 5. Besoins du programme

### 1. Besoins sociaux

Dans le cadre de l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, la mineure en allemand contribuera 1) à former de futurs leaders plurilingues aptes à travailler en collaboration avec les entreprises de langue allemande, 2) à préparer les diplômées et diplômés à relever les défis de la mondialisation, 3) à les initier aux enjeux de l'interculturalité et 4) à se tailler une place de choix sur l'échiquier de plus en plus mondialisé. Le programme donne l'occasion à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en allemand (expression et compréhension orales et écrites) dans un contexte d'immersion linguistique et culturelle tout en étant exposé à un milieu international, grâce au séjour en Allemagne. Dans le contexte actuel de la mondialisation, il se veut une plus-value pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans les domaines tels que la traduction, la gestion internationale, l'ingénierie, les relations publiques, ainsi de suite<sup>3</sup>.

### 2. Consultation auprès des employeurs et autres : aucune

### 3. Priorité accordée au programme

À l'ère de mondialisation, les cours de langues et de cultures étrangères sont de plus en plus importants et pertinents.

<sup>3</sup> À cet effet, le magazine *Forbes* a récemment publié un article soulignant la pertinence de l'apprentissage des langues étrangères, notamment l'apprentissage de l'allemand, dont le bénéfice serait d'améliorer ses chances de trouver, voire de conserver un emploi : <http://www.forbes.com/sites/nextavenue/2014/10/23/why-learning-a-language-could-save-your-career/>

**4. Demande étudiante (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)**

Les étudiantes et étudiants inscrits à la majeure en information-communication, science politique ou philosophie, à titre d'exemples, pourront compléter leurs études avec la mineure en allemand.

**5. Clientèle prévue**

Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en langue allemande parmi les trois mineures déclarées.

**6. Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé : s/o**

**6. Processus d'élaboration du programme**

(voir *Principe 3 – Ouverture et leadership du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)

1. **Processus interne s/o**
2. **Examens externes, s'il y a lieu**
3. **Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu**

**7. Processus d'amélioration continue prévu**

(voir *Principe 2 – L'amélioration continue et Principe 3 – Ouverture et leadership du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)

Le professeur d'allemand se tient à jour au niveau de l'avancement de sa discipline et modifie ses cours en conséquence.

## ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	1	1	2	1	2
Nouvelles admissions	1	0	1	0	1
Nombre de diplômées et diplômés prévus				1	1

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres ( <i>À préciser</i> )	0	0	0	0	0
<b>Revenus totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP <sup>1</sup>	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
<b>Salaire</b>										
Corps Professoral (travail dirigé, ,5 cr./TD)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Autres coûts</b>										
Matériel et services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ressources en informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ( <i>À préciser</i> )	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Coûts totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde annuel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde cumulatif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Équivalents temps plein



**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE<sup>1</sup>  
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	<b>Traduction et langues</b>
Faculté :	<b>Faculté des arts et des sciences sociales</b>

**Tableau 1 : Population étudiante**

Nom du programme :

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein										
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions										
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis										

*(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)*

**Tableau 2 : Ressources humaines**

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Mallet, Michel	Contractuel	adjoint		Allemand

*(Le tableau peut être allongé au besoin)*

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Étudiant.e	Moniteur/trice des films allemands	Chaque semestre.

*(Le tableau peut être allongé au besoin)*

<sup>1</sup> Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants <sup>2</sup> (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
ALLE1611	Allemand 1	3	Chaque année	30	37	31	21	20	90	111	93	63	60
ALLE1621	Allemand II	3	Chaque année	16	14	14	12	11	48	42	42	36	33
ALLE2611	Allemand III	3	Chaque année	5	7	10	5	8	15	21	30	15	24
ALLE2621	Allemand IV	3	Chaque année	4	5	10	6	8	12	15	30	18	24
ALLE3710	Civilisation allemande	3	Chaque année	25	20	22	13	13	75	60	66	39	39
*ALLE 4780	Travail dirigé	3	Selon la demande										

(Allonger le tableau au besoin)

\*Nouveau cours proposé dans le cadre de la mineure en langues étrangères.

<sup>2</sup> Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

**CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)**

**ÉNONCÉ DE PROGRAMME**  
**DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE**  
 (24 crédits)

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de traduction et des langues
- 1.3 Titre du programme : Mineure en allemand
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2015

**2. Description générale du programme**

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut la description des objectifs du programme, la description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs et les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

**2.1 Description des objectifs du programme (p. ex., « Ce programme vise à », etc.). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

Le programme novateur de mineure en allemand est un programme articulé (Université de Moncton et Universität Bamberg – Allemagne) qui vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant une expérience internationale et interculturelle approfondie ainsi qu'une formation axée sur la compréhension (orale et écrite) et l'expression (orale et écrite) de la langue allemande. Le programme lui permettra d'approfondir ses compétences linguistiques en allemand acquises à l'Université de Moncton. Toutefois, l'Université de Moncton, précisément le Service de mobilité internationale, ne peut promettre une bourse de mobilité automatique aux étudiantes et étudiants qui souhaitent participer au programme. Le Département de traduction et des langues travaille en collaboration avec le Service de mobilité internationale afin de faire reconnaître des cours de langue et de culture suivis dans une université d'expression allemande. Après avoir passé au minimum un semestre à l'Universität Bamberg et fort de son expérience d'immersion germanophone, l'étudiante ou étudiant, titulaire de la mineure en allemand, aurait atteint le niveau B1<sup>1</sup> (Cadre européen commun de référence pour les langues – CECR), ce qui lui permettra de poursuivre ses études universitaires dans un pays germanophone (l'Allemagne, l'Autriche ou la Suisse) ou encore d'envisager une carrière dans laquelle une connaissance de l'allemand pourrait être utile, voire exigée. Le programme permettra également à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des questions d'histoire, de religion, de territoire, d'ethnicité, de dialectes, ainsi de suite. De surcroît, grâce à l'apport des disciplines, telles que la littérature, le cinéma et les beaux-arts, les étudiantes et étudiants découvriront les diverses pratiques culturelles que l'on associe à la civilisation allemande.

Ce programme vise à offrir à l'étudiante ou à l'étudiant une formation<sup>2</sup> en langue allemande (CECR B1) et une initiation à la civilisation allemande. Il vise plus précisément à doter l'étudiante et l'étudiant :

<sup>1</sup> « Le niveau 'B' : utilisateur indépendant (=lycée). Ce niveau est subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2). Le niveau 'B' correspond à une 'compétence opérationnelle limitée' (Wilkins) ou une 'réponse appropriée dans des situations courantes' (Trim). » <<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecr.html>> Les compétences linguistiques du niveau « B » sont jugées suffisantes pour entamer des études universitaires.

<sup>2</sup> « Le CECR présente six niveaux communs de référence qui ont été développés à partir de trois grands niveaux d'utilisateurs : élémentaire, indépendant et expérimenté :

Utilisateur élémentaire	– Niveau introductif ou de découverte (A1)
	– Niveau intermédiaire ou de survie (A2)
Utilisateur indépendant	– Niveau seuil (B1)
	– Niveau avancé ou indépendant (B2)
Utilisateur expérimenté	– Niveau autonome (C1)
	– Niveau de maîtrise (C2) »

<http://cmec.ca/docs/CECR-contexte-canadien.pdf>, page 18.

- a) de connaissances linguistiques acquises à l'Université de Moncton et approfondies à l'Universität Bamberg en vue d'enrichir le vocabulaire et de perfectionner la grammaire et la syntaxe;
- b) de compétences satisfaisantes en expression et compréhension écrites et orales de l'allemand en vue de pouvoir manier la langue de façon indépendante;
- c) de connaissances sur les civilisations germaniques acquises sur le terrain avec visites de sites historiques et culturels grâce au séjour dans le pays d'accueil;
- d) d'une expérience internationale et interculturelle riche et diversifiée, notamment grâce à l'encadrement des étudiants inscrits au programme Erasmus, lequel encourage et favorise la socialisation et les échanges entre étudiants étrangers.

Le programme de mineure en allemand compte quatre cours de langue allemande (ALLE1611, ALLE1621, ALLE2611, ALLE2621) et un cours de civilisation allemande (ALLE3710) obligatoires, suivis au campus de Moncton. Après avoir suivi avec succès les quatre cours de langue à l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant aurait complété le niveau A2 (niveau intermédiaire ou de survie) et atteint les préalables nécessaires pour le niveau B1 (le niveau seuil d'un utilisateur indépendant). S'ajoutent aux cours obligatoires suivis à l'Université de Moncton, 9 crédits de cours de la discipline principale transférés de l'Universität Bamberg :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2)
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1)
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2).

Les cours suivis à l'Universität Bamberg seront reconnus comme équivalents aux cours de niveau 3000 (utilisateur indépendant) et répondront ainsi à l'exigence de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 suivis dans le cadre d'une mineure.

Le programme donne l'occasion à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en allemand (expression et compréhension orales et écrites) dans un contexte d'immersion linguistique et culturelle tout en étant exposé à un milieu international. Dans le contexte actuel de la mondialisation, il se veut une plus-value pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans les domaines tels que la traduction, la gestion internationale, l'ingénierie, les relations publiques, ainsi de suite<sup>3</sup>.

## 2.2 Stratégies pédagogiques

Les cours de la mineure en allemand font appel à une gamme de stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, ainsi de suite. Les cours obligatoires de la formation linguistique en allemand, qu'ils soient suivis à l'Université de Moncton ou à l'Universität Bamberg, sont en général des cours de discussion avec des présentations magistrales et des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien acquis les concepts, le vocabulaire et les structures de la langue allemande. La compréhension du fonctionnement de la langue allemande et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique est développée grâce aux cours magistraux et à la mise en application dans les travaux pratiques individuels ou en groupe. Les cours obligatoires à contenu culturel (ALLE3710 Civilisation allemande et Stereotypen und Mentalität) sont des cours magistraux avec discussions de groupe, présentations faites par les étudiantes et étudiants en classe et travaux écrits.

## 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex., « À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de », etc.).

L'objectif de la mineure en allemand est de permettre aux étudiantes et étudiants de comprendre les fondements de cette langue, grâce à l'atteinte du niveau B1 (CECR), ainsi que de leur faire prendre conscience de la contribution culturelle qui lui est rattachée dans

<sup>3</sup> À cet effet, le magazine *Forbes* a récemment publié un article soulignant la pertinence de l'apprentissage des langues étrangères, notamment l'apprentissage de l'allemand, dont le bénéfice serait d'améliorer ses chances de trouver, voire de conserver un emploi : <http://www.forbes.com/sites/nextavenue/2014/10/23/why-learning-a-language-could-save-your-career/>

un contexte régional, national et mondial. Les étudiantes et étudiants de la mineure en allemand sont sensibilisés sur le plan (inter)culturel et formés avec rigueur, grâce en partie aux cours suivis sur place à l'Universität Bamberg afin d'acquérir une vue d'ensemble des pratiques linguistico-culturelles rattachées à la civilisation allemande.

Au terme de leurs études, les détentrices et détenteurs de la mineure en allemand pourront :

- a) appliquer les connaissances grammaticales et lexicales acquises dans les cours d'allemand suivis à l'Université de Moncton en vue de compléter le niveau B1 au terme du séjour en Allemagne;
- b) lire et écrire des textes généraux d'une manière correcte et faire des analyses justes en allemand (niveau B1);
- c) écouter, poser des questions et discuter de thèmes divers de manière compréhensible en allemand;
- d) organiser des idées dans un contexte interculturel;
- e) se familiariser avec des thématiques culturelles ou historiques liées aux civilisations germaniques;
- f) développer une ouverture sur le monde.

### **3. La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline et du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes, et les cours exigés.

#### **3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Afin d'assurer un suivi de cours qui permettrait aux étudiantes et étudiants de profiter des étapes cumulatives des quatre niveaux de cours de langue ALLE (1611, 1621, 2611, 2621), la structure de la mineure se divise en trois parties (1) cours de langue à l'Université de Moncton, 2) cours de civilisation à l'Université de Moncton, 3) trois cours obligatoires à l'Universität Bamberg). L'initiation au domaine commence avec les six crédits obligatoires des cours ALLE de niveau 1000 qui donnent l'occasion de bâtir les fondations de la discipline (atteinte du niveau A1-1 et A1-2). Le deuxième palier de 6 crédits obligatoires des cours ALLE de niveau 2000 donne l'occasion de consolider l'acquisition de la langue allemande (atteinte du niveau A2-1 et A2-2). Et finalement, la mineure demande trois crédits de civilisation allemande (niveau 3000) que l'étudiante ou l'étudiant suivra à l'Université de Moncton après son séjour à l'étranger. Pour compléter la mineure, les étudiantes et étudiants passeront un semestre ou deux semestres à l'Universität Bamberg, en Allemagne, où ils suivront les trois cours suivants qui sont de niveau 3000 (utilisateur indépendant) :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2),
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1),
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2),

#### **3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)**

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en trois catégories. La première catégorie comprend 12 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner diverses composantes de la discipline de la langue allemande. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ALLE1611 (Allemand I), ALLE1621 (Allemand II), ALLE2611 (Allemand III), ALLE2621 (Allemand IV). La deuxième catégorie comprend 3 crédits obligatoires, à savoir le cours ALL3710 (Civilisation allemande), cours jugé nécessaire pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner diverses composantes de la discipline de la culture allemande. La troisième catégorie de cours, suivie à l'Universität Bamberg en Allemagne, offre la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de suivre les trois cours suivants :

- Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] (B1/B2),
- Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] (B1),
- Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] (B1/B2).

## MINEURE EN ALLEMAND

### Cours obligatoires de la mineure en allemand

ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ALLE3999 Formation linguistique avancée <sup>1</sup>	9 cr.

**24 CR.**

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours (Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] B1/B2; Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] B1; Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] B1/B2) réussis à l'Universität Bamberg. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant sous le sigle ALLE3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et comptera dans le nombre total de crédits servant à l'obtention de la mineure en allemand. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

#### **4. Dérogation**

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

---

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 9 janvier 2015

Département : Traduction et langues

Nom du programme : Mineure en allemand (en collaboration avec l'Universität Bamberg)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**MINEURE EN ALLEMAND**

**Cours obligatoires de la mineure en allemand**

ALLE1611 Allemand I	3 cr.
ALLE1621 Allemand II	3 cr.
ALLE2611 Allemand III	3 cr.
ALLE2621 Allemand IV	3 cr.
ALLE3710 Civilisation allemande	3 cr.
ALLE3999 Formation linguistique avancée <sup>1</sup>	9 cr.

**24 CR.**

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours (Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] B1/B2; Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] B1; Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] B1/B2) réussis à l'Universität Bamberg. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant sous le sigle ALLE3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et comptera dans le nombre total de crédits servant à l'obtention de la mineure en allemand. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

Nom :

NI :

**Feuille de route pour la mineure :****Tableau des cours par année**

<b>Première année : 6 crédits</b>		
	<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE1611 Allemand I	3	
ALLE1621 Allemand II	3	

<b>Deuxième année : 6 crédits</b>		
	<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE2611 Allemand III	3	
ALLE2621 Allemand IV	3	

<b>Troisième année : 9 crédits</b>		
	<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ALLE3999 Formation linguistique avancée <sup>1</sup>	9	

<b>Quatrième année : 3 crédits</b>		
	<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>Formation fondamentale</b>		
<b>Discipline principale – Cours obligatoire</b>		
ALLE3710 Civilisation allemande	3	

<b>TOTAL</b>	<b>24 cr.</b>	
--------------	---------------	--

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours (Deutsch : Stereotypen und Mentalität – ein Kurs über die Deutschen [stéréotypes et mentalité – cours sur les Allemands] B1/B2; Deutsch : Grammatikkurs [cours de grammaire intensive] B1; Deutsch : Textarbeit und Schreiben [écrire et interpréter des textes] B1/B2) réussis à l'Universität Bamberg. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant sous le sigle ALLE3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et comptera dans le nombre total de crédits servant à l'obtention de la mineure en allemand. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.